

ASSEMBLEE DE CORSE

4 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019

19 ET 20 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**MESSA A DISPUSIZIONE DI UN FUNZIUNARIU DI A
CULLETTIVITÀ DI CORSICA PRESSU A U CUNSIGLIU
DIPARTIMENTALE DI L'ACCESSU A U DIRITTU DI U
CISMONTE**

**MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE DE LA
COLLECTIVITE DE CORSE AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DE HAUTE-
CORSE**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport concerne le renouvellement de la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial de la Collectivité de Corse auprès du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Haute-Corse (CDAD).

Cette mise à disposition, qui reçoit un avis favorable de principe de la hiérarchie administrative d'origine de cet agent, et de celle d'accueil, s'inscrit dans le cadre légal et réglementaire applicable à de telles positions :

- durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2019,
- caractère gratuit de la mise à disposition.

Je vous remercie de bien vouloir valider le principe et les modalités de cette mise à disposition, et m'autoriser à signer la convention formalisant cette procédure.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.